

Image not found or type unknown



condamnation fenetres

Par **benito35**, le **14/01/2019** à **16:51**

bonjour, je loue actuellement un local commercial.

2 fenetres donnent sur un jardin privatif. Mon propriétaire qui est aussi propriétaire de la maison dont dépend

le jardin vient de la vendre(la maison). Les nouveaux propriétaires ne veulent pas qu'il y ait de vue sur leur

jardin.Mon propriétaire veut m'imposer la condamnation de ces deux fenetres. En a t'il le droit??

Merci pour votre réponse